Conditions Générales de Vente (CGV) INTERIOR DESIGN FRANCE

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent l'ensemble des relations contractuelles entre la société INTERIOR DESIGN et ses clients investisseurs (ci-après « le Client »), ayant pour objet l'aménagement de cuisines dans des appartements destinés à la location.

Article 2: Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les commandes passées par le Client auprès du INTERIOR DESIGN FRANCE, que ce soit pour la conception, la fourniture, et/ou l'installation de cuisines dans des biens immobiliers destinés à la location. Toute commande passée implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 3: Commande

La commande est réputée ferme et définitive après la signature du devis ou du bon de commande par le Client et le versement d'un acompte correspondant à 30% du montant total. Toute modification demandée par le Client après validation de la commande pourra entraîner des délais supplémentaires et des frais additionnels.

Article 4 : Prix et Modalités de Paiement

Les prix des prestations sont exprimés en euros et incluent ou non la TVA selon le taux applicable. Les prix sont fermes et non révisables à la date de la commande, sauf accord contraire. Le paiement s'effectue selon les modalités suivantes :

- Acompte de 30 % à la signature de la commande.
- Solde, soit 70 %, à la fin de l'installation et réception des travaux.

Tout retard de paiement entraînera des pénalités de retard calculées au taux de 14,76 % et l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues.

Article 5: Livraison et Installation

Les délais de livraison et d'installation sont donnés à titre indicatif. INTERIOR DESIGN FRANCE mettra tout en œuvre pour respecter les délais annoncés. Cependant, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté (retards de livraison des fournisseurs, indisponibilité des produits, etc.), ces délais pourront être prolongés sans que le Client puisse prétendre à des indemnités.

Le Client est responsable de s'assurer que les locaux sont prêts pour l'installation. Si les conditions ne sont pas réunies, des frais supplémentaires peuvent être facturés.

Article 6 : Réception des Travaux

À la fin de l'installation, un procès-verbal de réception des travaux sera établi entre INTERIOR DESIGN FRANCE et le Client. Toute réserve concernant les travaux devra être notifiée par écrit dans les 15 jours suivant la réception. En l'absence de réserve, les travaux seront considérés comme acceptés sans réserve.

Article 7: Garantie

Les cuisines fournies par INTERIOR DESIGN FRANCE bénéficient de la garantie légale de conformité et de la garantie des vices cachés, conformément aux dispositions des articles 1641 et suivants du Code civil. La garantie est limitée à la réparation ou au remplacement des éléments défectueux et ne couvre pas les dommages résultant d'une utilisation anormale ou d'un entretien inadéquat.

Article 8 : Responsabilité

La responsabilité de INTERIOR DESIGN FRANCE est limitée aux dommages directs et prévisibles. INTERIOR DESIGN FRANCE ne saurait être tenu responsable des dommages indirects ou immatériels tels que la perte de loyer ou la privation d'usage des appartements.

Article 9: Résiliation

En cas de non-respect des obligations par l'une des parties, l'autre partie pourra résilier le contrat de plein droit, après mise en demeure restée sans effet pendant un délai de 60 jours.

Article 10 : Propriété des biens

INTERIOR DESIGN FRANCE reste propriétaire des biens fournis jusqu'au paiement complet de leur prix. En cas de non-paiement, il pourra exiger la restitution des biens livrés, aux frais du Client.

Article 11 : Force majeure

INTERIOR DESIGN FRANCE ne pourra être tenu responsable de tout retard ou défaut d'exécution résultant de cas de force majeure tels que définis par la jurisprudence française.

Article 12 : Données personnelles

INTERIOR DESIGN FRANCE s'engage à respecter la réglementation en vigueur concernant la protection des données personnelles. Les informations collectées dans le cadre de la commande sont nécessaires à la gestion de la relation commerciale et pourront être utilisées à des fins de prospection commerciale, sauf opposition de la part du Client.

Article 13 : Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont régies par le droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux du ressort du siège social de INTERIOR DESIGN FRANCE seront compétents.